

Tetley prend en main le dossier Forillon

(R)

par **Gérald OUELLET**

Le nouveau ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. William Tetley, a déclaré aux expropriés du parc Forillon, hier, au cours d'une rencontre qu'il avait avec eux, qu'il prenait personnellement en main le dossier Forillon et qu'il en faisait sa première priorité dans les prochaines semaines. Environ 150 expropriés accompagnés du bureau de direction de leur comité et de leur procureur ont passé plus de deux heures avec le ministre, son sous-ministre, M. Trudeau, le député de Gaspé à l'Assemblée nationale, le docteur Fortier, et le chef du service de l'évaluation du ministère des Travaux publics, M. Guyard, afin de soutenir leur demande de réouverture de dossier déjà quittancés.

A la suite d'un télégramme expédié la semaine dernière aux différentes autorités politiques du Québec par le comité des expropriés de Forillon exigeant la renégociation des dossiers d'expropriation réglés avant que la Régie des services publics ne rende ses ordonnances en 1973, Me

Lionel Bernier, procureur des expropriés, avait été informé que le sous-ministre des Travaux publics, M. Trudeau, désirait venir discuter de cette affaire avec le comité des expropriés et son procureur.

Hier matin, les expropriés apprenaient que le ministre lui-même était venu les rencontrer à Gaspé. A la suite de l'exposé du procureur des expropriés réclamant pour tous les expropriés un rajustement des indemnités payées en prenant comme base les principes énoncés dans les six jugements de la Régie des services publics et confirmés par la Cour d'appel, le nouveau titulaire des travaux publics a promis aux expropriés qu'il étudierait le dossier avec attention, qu'il ferait tout en son pouvoir pour que justice leur soit rendue. Il a demandé à Me Lionel Bernier de lui faire parvenir, dans les prochains jours, le dossier complet des doléances et des revendications des expropriés. Le ministre a, en même temps, promis de le rappeler dans les sept jours de la réception de ce dossier et de lui faire connaître alors la position définitive de son ministère.

Le bureau de direction du comité s'affaire intensivement, depuis déjà une semaine, à recueillir les documents pour compléter ce dossier.

Refus des expropriés

Au cours du mois de mai 1975, le procureur des expropriés avait fait parvenir au ministre des Travaux publics une requête réclamant la réouverture des dossiers réglés et il avait du même coup demandé l'appui au procureur du citoyen, Me Louis Marceau. Vers la mi-juillet, le procureur du citoyen l'informait que le ministère des Travaux publics avait accepté sa recommandation d'accorder aux expropriés dont la résidence permanente avait été expropriée une indemnité additionnelle représentant 25 p. 100 de l'indemnité déjà payée plus les intérêts.

Les expropriés ont cependant refusé cette offre alléguant qu'elle était incomplète, insuffisante, et que les jugements des tribunaux avaient fourni au ministère tous les principes qui devaient le guider dans l'octroi d'un rajustement d'indemnité.

Les expropriés ont alors chargé leur procureur de demander au procureur du citoyen d'appuyer l'intégralité de leur requête.

Hier, les expropriés ont dénoncé, avec des exemples à l'appui, les méthodes d'évaluation injustes utilisées par les experts de la partie expropriante, les manoeuvres "douteuses" employées par eux pour les inciter à accepter les offres faites. Certains expropriés ont parlé de "violence morale". Ils réclament des indemnités additionnelles de 60 p. 100 pour leurs boisés, de 100 p. 100 pour leurs terres agricoles, de 50 p. 100 pour leur emplacement, de 30 p. 100 pour leurs bâtisses et différents chefs de dommages reconnus par les tribunaux.

tels le déracinement social, la dépossession forcée, les frais de notaire, la valeur de leurs clôtures et le reste...

Selon eux, les jugements rendus par les tribunaux leur donnent entièrement raison. Il n'y a aucune raison de chercher d'autres façons de rajuster les indemnités que celles sanctionnées par le plus haut tribunal du Québec.

Intervenant auprès du ministre un exproprié a déclaré: "Les gens de Forillon ont toujours été des gens paisibles et respectueux des lois. Pour eux, les jugements des tribunaux sont sacrés, ils ne peuvent imaginer qu'on ne puisse les respecter. Ils ne comprendraient absolument pas que le gouvernement, qui fait les lois et crée

les tribunaux, ne respecte pas les jugements de ces mêmes tribunaux."

A l'issue de leur rencontre, hier, bien qu'ils n'aient obtenu aucune assurance formelle de réparation, les expropriés sont repartis convaincus que le nouveau ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, reconnaîtrait, dans les prochains jours, le bien-fondé de leurs demandes et qu'il mettrait enfin un terme heureux à une lutte quotidienne vieille maintenant de cinq ans.

Pour sa part, Me Lionel Bernier croit que le ministre, lorsqu'il aura étudié le dossier à fond, ne pourra en toute équité et en toute justice sociale que donner raison aux demandes des expropriés.

A Petite-Rivière-Saint-François Un mouvement pour sortir la vie municipale de son "hibernation"

par **J-Thérèse LEGENDRE**

LA MALBAIE — La population de Petite-Rivière-Saint-François se désintéresse depuis fort longtemps de la "chose municipale" et c'est pour remédier à cet état de choses que, formant un comité provisoire, un groupe de citoyens a décidé de réagir.

Or, le Conseil économique région Charlevoix (CERC), après avoir pris connaissance des démarches déjà entreprises à cette fin, vient de donner son appui à ces citoyens, dont l'objectif est la formation d'un comité permanent, d'ici quelques semaines.

Cette aide pourra se traduire non seulement par un appui moral, mais aussi par celui du personnel disponible au CERC et éventuellement celui d'un projet d'initiatives locales. De plus, le Conseil économique offre au comité de joindre ses rangs, ce qui lui permettrait de bénéficier des services de secrétariat et autres.

Un représentant du comité provisoire des citoyens de Petite-Rivière-Saint-François assistait à la dernière réunion du conseil d'administration du Conseil économique région Charlevoix, présidé par M. Jean-Pierre Tremblay. Afin de mieux faire connaître les objectifs de ce comité, M. Henri Dufour, qui est à l'origine de ce mouvement, en a brossé un bref historique qui a fortement intéressé le conseil d'administration du CERC.

"Pas problème"

Selon les renseignements obtenus, la population de Petite-Rivière-Saint-François, qui comprend environ 900 âmes, se désintéresse presque totalement "de la chose municipale" depuis une trentaine d'années, non pas nécessairement à cause d'une confiance

totale au conseil municipal, mais surtout devant son incapacité de rien changer aux décisions prises par ses représentants municipaux. Petite-Rivière-Saint-François a ainsi vécu une sorte de période "d'hibernation", dit-on.

Or, un groupe de citoyens a décidé, il y a quelques semaines, de réagir et de s'occuper de leurs affaires. Profitant de l'occasion offerte par le projet du parc et du centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François, ce groupe a voulu éprouver le désir de réaction de la population de ce village de Charlevoix. On en est venu, dit-on, à la conclusion que les gens étaient inquiets de ce qui allait se produire, mais également résignés puisque tout est décidé à l'avance et qu'ils ne savaient pas quoi faire. On regrette que l'information reçue sur le projet du gouvernement ne soit que partielle et dirigée selon ce que l'on veut ou ne veut pas dire, et devant cette situation, la population craint de s'exprimer ou de trop demander d'explications.

Pas révolutionnaires

"Certaines personnes nous considèrent comme des révolutionnaires ou un parti d'opposition pour la seule raison que nous posons les questions que la population de Petite-Rivière-Saint-François hésite à poser lors des réunions d'information." Les membres du comité provisoire de citoyens de Petite-Rivière-Saint-François se disent, au contraire, tout disposés à épauler le conseil municipal, à condition que celui-ci le veuille bien.

Pour arriver à former un comité permanent de citoyens d'ici quelques semaines, des contacts personnels seront faits par les membres du comité

provisoire qui espèrent aussi rencontrer le conseil municipal prochaine-ment.

"Le CRDQ n'a pas d'affaire là-dedans"

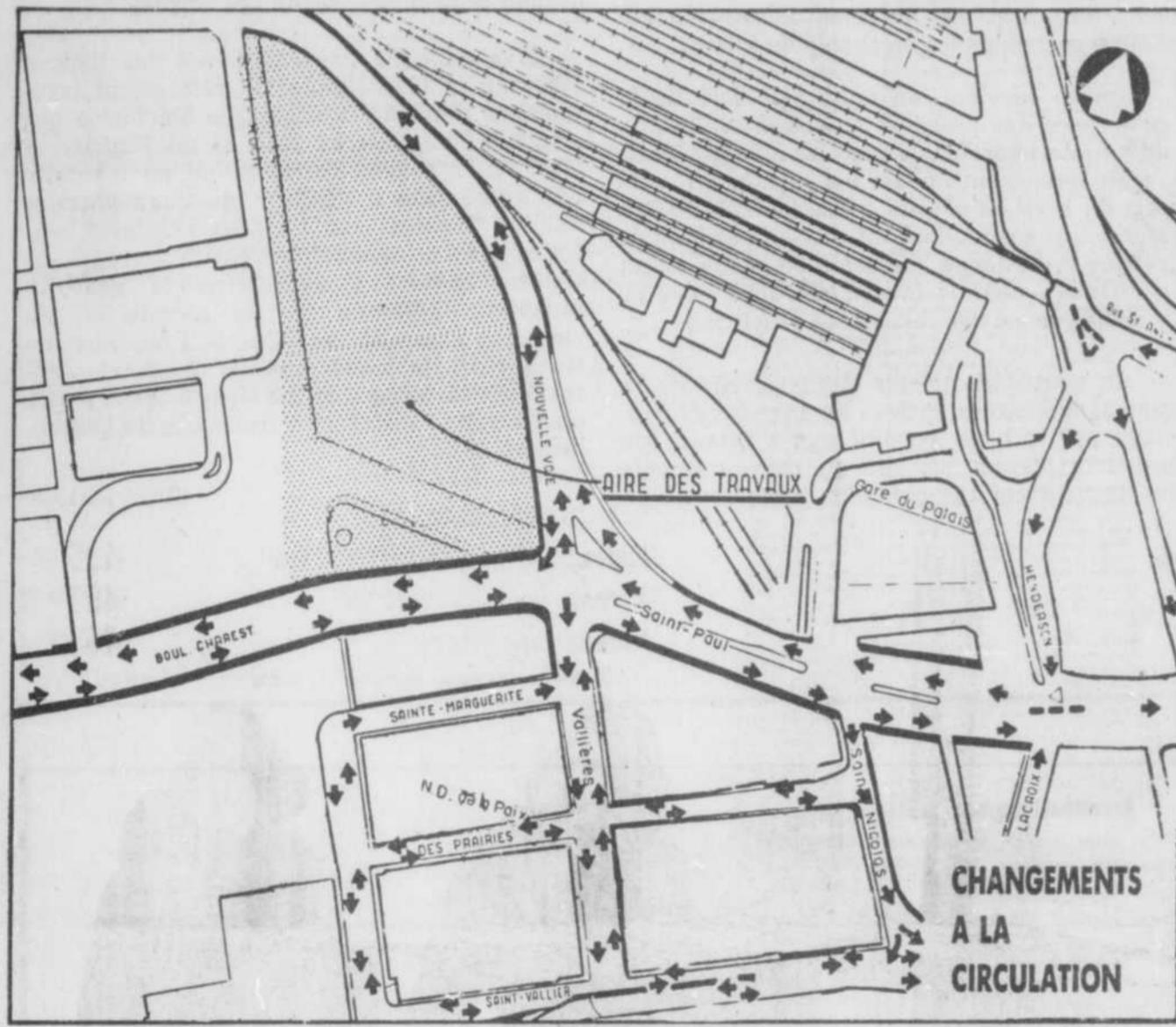
Appelé à commenter l'appui du Conseil économique région Charlevoix au comité de citoyens, le maire de Petite-Rivière-Saint-François, M. Aimé Racine, a déclaré au SOLEIL que le Conseil économique et le CRDQ n'avaient pas d'affaire au centre de ski de Petite-Rivière-Saint-François, et que la municipalité qui travaille sur le projet depuis une douzaine d'années en discutait directement avec l'OPDQ et le gouvernement.

Nous sommes là pour protéger nos citoyens et nous avons de bons avocats, que nous consultons régulièrement, de dire M. Racine. Quant au comité de citoyens, le maire de Petite-Rivière-Saint-François veut rester totalement neutre devant ce mouvement, ne désirant pas avoir d'obligation envers personne, selon son affirmation.

Tout va très bien, dit-il, le projet se dirige vers une réalisation et d'ici très peu de temps les expropriations pourront se faire. Déjà des plans d'urbanisme et de zonage sont réalisés et rien ne sera négligé pour protéger les propriétaires.

M. Racine prévoit que des assemblées d'information seront tenues à tous les 15 jours, si nécessaire, pour que la population de Petite-Rivière-Saint-François obtienne tous les renseignements désirés.

Il nous fallait un tel projet pour éviter le chômage saisonnier, de dire le maire, qui constate que pendant l'hiver, 95 pour 100 des travailleurs de cette petite paroisse de 900 âmes sont sans travail.



Avis aux automobilistes

Depuis le début de la semaine, des changements sont en vigueur concernant la circulation dans le quartier du Palais. La construction de l'autoroute Dufferin avait bouleversé ce secteur, mais les travaux étant pratiquement terminés, les automobilistes doivent suivre de nouveaux tracés et obéir à de nouveaux feux de circulation.

Fusion probable des 4 localités au nord de Québec

par **Benoît ROUTHIER**

La fusion de Charlesbourg, Orsainville, Notre-Dame-des-Laurentides et Charlesbourg-Est deviendra une réalité s'il n'en tient qu'aux maires et conseillers de ces municipalités.

L'unanimité régnait, hier soir, sur le sujet lors de la présentation, par les représentants de la firme Fortier Hawey, d'un rapport sur cette unité de regroupement.

La nouvelle ville s'appellerait Charlesbourg et le maire en serait M. Jean-Claude Thibault, maire de l'actuelle ville de Charlesbourg.

Les taxes

Le taux théorique uniformisé de la taxe nécessaire dans la nouvelle ville serait de \$1,80.

Les municipalités les plus avantagées au niveau des taxes dans une fusion seraient Notre-Dame-des-Laurentides et Orsainville.

Pour une maison évaluée à \$20,000, la majorité des propriétaires paieraient \$80 de moins qu'actuellement à Orsainville et \$82 de moins à Notre-Dame-des-Laurentides. Pour une maison évaluée à \$25,000, la diminution de taxes serait de \$85 à Orsainville et de \$84 à Notre-Dame-des-Laurentides.

Les citoyens de l'actuelle Charlesbourg paieraient le même montant que présentement après la fusion pour une maison évaluée à \$20,000; \$3 de plus pour une maison évaluée à \$25,000.

La municipalité la moins avantagée quant aux taxes serait Charlesbourg-Est. En effet, pour une maison évaluée à \$20,000, les citoyens qui ne paient pas de taxes de secteurs (70%) auraient une augmentation de taxes de \$67; la hausse serait de \$79 pour une maison évaluée à \$25,000.

Pour les propriétaires d'une mai-

son évaluée à \$20,000, en un endroit où existent des taxes de secteurs, la fusion signifierait une diminution de taxes de \$37. Cette diminution serait de \$28 pour une maison évaluée à \$25,000.

Budget et abolition de taxes

Si le regroupement avait eu lieu en 1975, le budget de cette grosse ville aurait été de l'ordre de \$11,400,000.

La fusion occasionnerait l'abolition des taxes suivantes: les taxes de secteurs dans les quatre anciennes municipalités; les taxes d'eau au compteur (\$0,50 par mille gallons) pour les propriétés résidentielles de Notre-Dame-des-Laurentides; la taxe spéciale d'eau de \$0,25 du \$100 d'évaluation imposable à Notre-Dame-des-Laurentides; la taxe d'égouts basée sur le nombre de pieds carrés de superficie de terrain (\$7,50 du 1,000 pieds) dans Orsainville; les taxes d'eau basées sur le nombre de pieds linéaires de front, de \$0,40 du pied dans

Charlesbourg et de \$0,70 du pied à Notre-Dame-des-Laurentides; les taxes d'égouts basées sur le nombre de pieds linéaires de front, de \$0,20 du pied avant 1970 et de \$0,40 du pied après cette date à Charlesbourg.

Subventions nécessaires

La fusion amènerait quelque \$430,810 en revenus supplémentaires provenant des subventions statutaires. Par contre, le maire de Charlesbourg a laissé entendre que les quatre municipalités demandent, parce que nécessaires, des subventions discrétionnaires de l'ordre de sept à huit millions de dollars. Le ministère des Affaires municipales a à son budget quelque \$33,000,000 en subventions discrétionnaires et la fusion de ces quatre municipalités est une occasion d'en verser une partie dans la région, a-t-il dit, corroborant alors les dires du député de la circonscription, le libéral André Harvey. Ce dernier a précisé que même s'il s'intéressait aux affaires municipales, il n'avait pas l'inten-

tion de se présenter à la mairie de la future ville.

La population

Des assemblées d'information pour la population auront lieu dans toutes les municipalités. Ce soir, les représentants de la firme Fortier Hawey et le conseil de Charlesbourg rencontrent les contribuables de cette ville, à 20h, à l'hôtel de ville.

Quant à la possibilité d'un référendum sur le sujet, M. Thibault a dit que si la population l'exige et qu'elle a de bonnes raisons pour le faire, il accéderait à sa demande.

Mais il a précisé que la ville avait dernièrement profité du recensement pour faire une consultation de la population sur le principe de la fusion. Bien que les bulletins ne soient pas tous compilés, il semble que la majorité des citoyens de Charlesbourg soit en faveur du principe du regroupement municipal.

Conseil provisoire

Jusqu'à la première élection générale qui aura lieu le premier dimanche de novembre 1976, le conseil provisoire serait composé de 15 membres: les maires des quatre municipalités, six conseillers de Charlesbourg,

trois conseillers d'Orsainville et un conseiller de chacune des municipalités de Notre-Dame-des-Laurentides et de Charlesbourg-Est. Après la première élection générale, le conseil permanent compterait 11 membres: un maire et 10 conseillers.

Le territoire serait divisé en six quartiers, dont quatre avec deux représentants chacun et deux avec un représentant chacun.

Selon les données de la firme Fortier Hawey, le personnel permanent de la nouvelle ville compterait 223 personnes, dont 164 issues de l'ancienne ville de Charlesbourg.

La superficie du territoire de la future ville est de 21,450 acres, dont 68% se trouvent dans l'ancienne ville de Notre-Dame-des-Laurentides. Le pourcentage d'occupation est de 32%.

Quant à la population de la ville issue du regroupement, elle était de 62,290 habitants au 1er juin 1974, d'après le Bureau de la statistique du Québec. 62% de cette population sont citoyens de l'actuelle ville de Charlesbourg et 26% d'Orsainville.

La dette à long terme nette de la nouvelle ville, au 31 décembre 1974, était de \$37,993,989 et elle représentait 11% de l'évaluation imposable uniformisée et \$610 par tête.

Sexagénaire trouvé mort dans son auto en flammes

par **Lucien LATULIPPE**

Un automobiliste de Québec a péri dans son véhicule qui a pris feu, hier, dans le stationnement du troisième sous-sol de l'édifice de 12 étages, situé au 640, rue Saint-Jean.

La victime est Gérard Miller, âgé de 69 ans, qui demeurait au 594, rue Saint-Gabriel. Le corps a été transporté à la morgue provinciale pour fin d'autopsie.

Dès hier soir, une enquête a été instituée par le sergent Jules Dionne et le dét. Ronald Carrier pour établir les circonstances de cette mort tragique.

ment souterrain se trouve du côté de la rue d'Aiguillon. Une femme a vu de la fumée s'échapper par cette porte, vers 17h05, et elle a alerté les pompiers.

En arrivant, les sapeurs du poste no 12 ont constaté qu'il y avait beaucoup de fumée dans le garage. Des gicleurs s'étaient déclenchés, et l'eau s'accumulait sur le plancher de béton.

Pendant que des policiers et des pompiers s'occupaient à faire évacuer l'édifice jusqu'au huitième étage, le lieutenant Houde et ses sapeurs tentaient de secourir l'automobiliste qui était à son volant.

précise M. Houde. Le pompier Marcel Bourret s'est d'abord approché de l'auto, sans masque à oxygène, mais il a dû sortir après une dizaine de secondes. Il y est retourné avec un masque. Il a pu ouvrir une porte du véhicule et il a extirpé l'homme pour le placer sur le plancher du garage.

Les pompiers du poste no 1 sont arrivés et ils sont allés lui prêter main-forte. M. Miller a été sorti à l'extérieur et le chauffeur du chef de district E. Wagner s'est empressé de le diriger vers l'Hôtel-Dieu.

Pendant que l'évacuation de l'édifice se poursuivait dans l'ordre, les pompiers

parvenaient à éteindre le feu avec deux lances d'un pouce et demi. Le chef de division André Simard était de la partie.

Le restaurant situé au rez-de-chaussée, du côté de la rue Saint-Jean, a été touché par la fumée et il a dû fermer ses portes. Les locataires des étages supérieurs ont pu regagner leur foyer après que la fumée eut été évacuée avec des aspirateurs.

Contre une colonne

L'auto de M. Miller était appuyée contre une colonne, à quelque 20 pieds de la porte, lorsque les pompiers sont arrivés. Le côté droit du pare-choc arrière touchait à la colonne de béton.

L'autopsie sur la victime pourra aider à éclaircir l'accident. Les enquêteurs pensent que M. Miller a pu être terrassé par une crise cardiaque au moment où il sortait avec son auto.

Par ailleurs, on présume que le feu a pu éclater lorsque l'auto a heurté la colonne. Le véhicule a été tiré hors du garage par une dépanneuse et il sera examiné par un expert qui, par ses constatations, pourra aussi aider à expliquer l'accident.

L'enquête du coroner a été ouverte, ce matin, et elle a été ajournée à une date ultérieure.

Service d'Optique Elite Inc.
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants agréés en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Edifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 692-2292

DESCHAMBAULT - CTE PORTNEUF A LOUER
Grande maison magnifique, très confortable, en bordure du fleuve. Terrain paysagé. Idéal pour raquetteurs ou skieurs. Vous pouvez vous servir de deux poneys de selles ou de voitures. Piscine intérieure chauffée. Possibilité de se faire un immense jardin. Abri d'auto et remise.
Maison comprenant 13 pièces, deux foyers, un dans la salle de séjour et l'autre dans la chambre des maîtres. Presque toutes les pièces sont meublées style antique dont deux chambres, un petit salon ou second étage. Cuisine ultra-moderne. Beaucoup d'antiquités restent dans la maison dont deux poêles antiques installés sur dalles de pierre et de brique.
Pour plus de renseignements, téléphoner à: **661-5597** ou à St-Jean d'Iberville (514) 347-3267

(R)

dans nos régions

L'Amiante

La police municipale de Thetford Mines est toujours à la recherche de trois individus qui ont raflé vendredi midi dernier, \$3,500 au magasin Canadian Tire, situé dans la 1re avenue. Deux jeunes hommes n'ont eu aucune difficulté à soulever le contenu des deux caisses, cependant que leur complice, une femme, avait attiré l'attention de la caissière pour l'achat d'un appareil ménager. Les voleurs, semble-t-il, étaient en possession d'une clé pour ouvrir les deux tiroirs-caisses.

Charlevoix

Baie-Saint-Paul a autorisé la régionale Charlevoix à occuper l'école préfabriquée durant une autre année. Le projet municipal a été remis d'un an afin d'éviter toute action précipitée devant l'éventualité d'une fusion

des services de protection contre les incendies des trois municipalités de Baie-Saint-Paul ville, Baie-Saint-Paul paroisse et du Gouffre.

La Côte-Nord

Jusqu'à samedi, l'Association des artistes et artisans de la Côte-Nord présente, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, un cours de tapisserie, technique hautelisse. Ces cours sont dispensés par M. Mario Boivin, professeur au Cegep du Vieux Montréal.

Le Grand-Portage La Côte-du-Sud

C'est sous le thème "la plus belle" que se déroulera l'exposition régionale agricole de Montmagny, du 20 au 24 août. De nombreux animaux seront exhibés et les visiteurs pourront visiter quelque 47 stands représentant des commerces et industries de la région,

ainsi que les ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts. Quant aux éleveurs, ils se verront attribuer des bourses pour une somme totale de \$115,000, considérant que cette exposition sera probablement la plus importante exposition bovine de race Holstein du Québec.

Beauce

Ce sera vendredi que l'Association forestière des Cantons de l'Est procédera à la remise de 30 certificats de fermes forestières à des propriétaires de lots boisés, des différentes circonscrip-

tions de la région. Cette présentation se fera à l'hôtel de ville de Drummondville, dans le cadre d'une manifestation, à l'occasion du 30e anniversaire de fondation de cet organisme au service de la population des Cantons de l'Est, qui sera rehaussée de la présence du nouveau ministre des Terres et Forêts, M. Normand Toupin.

Bas-Saint-Laurent Gaspésie

Le ministère des Transports du Québec vient d'accorder un contrat de \$94,993 à la compagnie Les Pavages Laurentiens

pour l'asphaltage sur une distance de 4,67 milles dans la municipalité du Bic sur la route 132 et à l'intersection de la route du club de golf.

Portneuf

Les travaux de l'autoroute 40 vers la circonscription de Portneuf vont bon train. Ainsi, des appels d'offres ont été lancés pour des travaux de préparation et la pose d'un revêtement souple sur le tronçon Neuville-Saint-Augustin travée nord. La distance couverte sera de 8,61 milles. L'ouverture des soumissions pour lesdits travaux aura lieu le 19 août.



Photo Communication-Québec

Vers une nouvelle destination

Cette photo a été prise le long de la route reliant Neuville à Saint-Raymond. Devant l'importance de la construction avant de la conduire à son nouvel emplacement, et refaire une partie de la fondation, on a dû séparer la maison en deux sections et effectuer des travaux qui sont évalués à \$15 millions sont actuellement effectués dans cette région.

télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

MERCREDI 13 AOUT
6.00 Salut l'été c
6.30 Nouvelles c
7.00 Génies en herbe c
7.30 Symphonien c
8.00 Baseball: San Francisco à Montréal c
10.30 Téléjournal c
11.00 Réseau-Soleil c
12.00 Les espions c
1.00 Fermeture.

JEUDI

10.45 En mouvement c
11.00 Souris verte
11.15 Tribulle c
11.30 Les Pierrafeu c
12.30 La bonne équipe c
1.00 Croquons le verbe c
1.30 Téléjournal c
1.35 Réseau-Soleil: Rivière-du-Loup c

2.30 Cinema: "Portrait de l'univers" c
4.00 Allo grenouille c
4.30 La Ribouldingue c
5.00 Salto Mortale c

CBGAT (Canal 9) Matane

MERCREDI 13 AOUT
6.00 Symphonien
6.30 Actualités 24
7.00 Génies en herbe
7.30 Ici et là
8.01 Baseball (San Francisco à Montréal)
10.31 Téléjournal national & international
10.50 Météo
10.51 Nouvelles du sport

11.01 Réseau Soleil

12.01 Les Espions.
JEUDI
10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Tribulle
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Les lois de la brousse
12.30 La bonne équipe
1.00 Croquons le verbe
1.31 Téléjournal
1.36 Réseau Soleil (Rivière-du-Loup)
2.31 Cinema: Portrait de l'univers: naissance de la vie

4.00 Allo grenouille
4.30 La Ribouldingue
5.00 Salto Mortale

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

MERCREDI 13 AOUT
6.00 Les cousins de la Constance
6.30 Téléjournal c
6.45 Actualités & sport c
7.00 Hawaii 5-0 c
8.01 Baseball: San Francisco à Montréal c
10.31 Téléjournal nat. int. c
10.50 Météo c
10.51 Nouvelles du sport c
11.01 Réseau-Soleil c
12.01 Les Espions c

JEUDI

10.40 O Canada c
10.45 En mouvement c
11.00 La souris verte
11.15 Tribulle c
11.30 Les Pierrafeu c
12.00 Les lois de la brousse c
12.30 Pour vous mesdames c
1.00 Croquons le verbe c

1.31 Téléjournal c
1.36 Réseau-Soleil: Rivière-du-Loup c
2.31 Cinema: Portrait de l'univers: naissance de la vie c
4.00 Allo grenouille c
4.30 La Ribouldingue c
5.00 Salto mortale c

CHAU (Canal 5) Carleton

JEUDI 14 AOUT
10.30 Mire et Musique
10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Tribulle
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Les lois de la brousse
12.30 La bonne équipe
1.00 Croquons le verbe
1.31 Téléjournal
1.36 Réseau Soleil
2.31 Cinema: Portrait de l'univers: Naissance de la vie.
4.00 Allo grenouille
4.30 La Ribouldingue
5.00 Salto Mortale
6.00 Notre Monde - Sports - De ci, de ça - Tu Parles - Maritimes aujourd'hui (Nouvelles) - Nouvelles régionales CBGAT - Magazine Maritimes aujourd'hui
7.00 Symphonien
7.30 Les Grands Films: Le Mataf
9.31 A la Canadienne
10.00 Il fait chaud
10.15 Loto Perfecta
10.30 Téléjournal national et international
10.50 Nouvelles du sport
10.56 Reprise des manchettes et météo
11.00 Cinema: L'étrangleur.

Le feu cause des dommages importants à l'Aigle d'or

Des dommages d'envergure ont été causés tôt hier matin dans les conduits de la raffinerie Aigle d'or, à Saint-Romuald.

On ne sait pas pour le moment l'étendue des dommages, les autorités étant sur les lieux pour faire un inventaire.

Un porte-parole de la compagnie nous a déclaré qu'il n'y aurait pas de mise à pied car il faut que tous les employés soient au travail pour remettre l'usine en marche.

C'est vers 5h45 hier matin qu'un incendie a été découvert dans les conduites de pétrole. Les pompiers de Saint-Romuald, de Lévis et

de Saint-David ont été mandés d'urgence pendant que les employés de la firme tentaient de localiser le foyer d'incendie.

Moins de trois heures plus tard, le feu était éteint.

On avait parlé, au début qu'un camion avait explosé, ce qui aurait causé l'incendie dans divers réservoirs. Mais la chose était plus grave puisque, non seulement il ne s'agissait pas d'un simple camion, mais que tous les conduits d'amener étaient atteints.

Un porte-parole de la compagnie nous a confirmé qu'il n'y a pas eu d'explosion.

Les employés étaient à

drainer les réservoirs pour la période d'arrêt d'un mois lorsque, pour une raison encore inconnue, le feu s'est déclaré dans les conduites enfouies sous terre.

Les quelque 20 employés qui étaient au travail durant la nuit ont aidé les pompiers à circonscrire le feu.

Il se peut, selon le porte-parole, que des vapeurs dans les tuyaux aient déclenché l'incendie. Chose cocasse, les ouvriers étaient à nettoyer ces conduits à l'aide de vapeur.

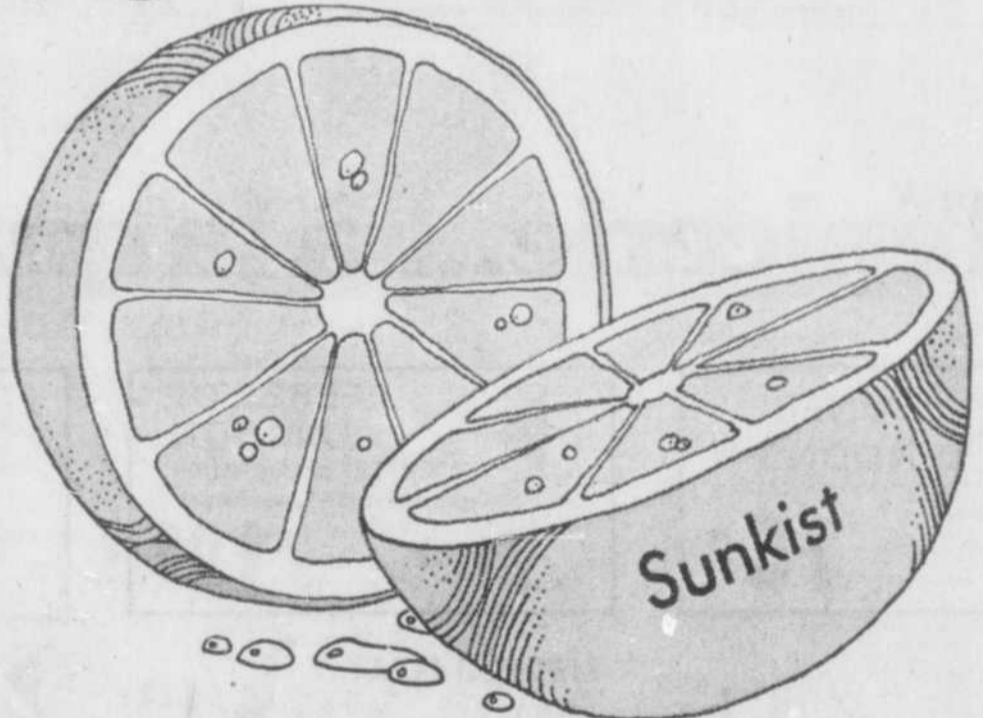
Il n'est pas question de mettre un seul des 215 em-

ployés, ouvriers et cadres, à pied car tous sont polyvalents, passant du rôle d'opérateur à celui d'un ouvrier qualifié qui détient un métier.

La compagnie produit 100,000 gallons d'huile par jour, le produit brut étant importé du Venezuela. Quelque 300 camions-citernes vont s'y approvisionner tous les jours.

Les citoyens de Québec et de la rive sud en ont eu plein les yeux au lever du soleil alors que les flammes montaient à plus de 100 pieds dans les airs lorsqu'elles pouvaient s'échapper des conduits.

L'Orange d'Été Sunkist est arrivée!



Achetez-la maintenant et économisez 15¢

Rien n'est plus rafraichissant qu'une valence Sunkist. Au verre, en sections, ou en salade. En jus ou en tranches, l'orange d'été est un vrai délice. Cet hiver, pendant que vous pelletiez la neige, que vous geliez aux arrêts d'autobus et que vous étiez enrhumé, l'orange d'été se

dorait au soleil de la Californie. Pendant que vous fétiez Noël et la Nouvelle Année, l'orange d'été de SUNKIST poussait, mûrissait, devenait plus grosse, plus juteuse, plus sucrée. Maintenant qu'elle est mûrie à point, nous vous la présentons toute fraîche.

Elle est arrivée chez votre épicier. La délicieuse orange d'été de SUNKIST. Pour vous en régaler, voici un coupon valant 15 cents à l'achat d'un sac de 4 lb ou d'une douzaine d'oranges valences Sunkist.

Sunkist est une marque déposée de Sunkist Growers, Inc. 14130 Riverside Drive, Sherman Oaks, Calif. © 1975

75-B-3-C

Rabais de 15¢

Sur l'achat d'au moins un sac de 4 lb ou une douz. d'oranges valences marque Sunkist.

(R) MARCHAND: Ce coupon vaut un rabais de 15¢ sur l'achat de plus de 10 oranges, pourvu que les oranges soient de la marque Sunkist. Toute autre utilisation constitue une fraude. Vous devez présenter, sur demande, des factures comme preuves d'achat de moins de 10 oranges pour bénéficier de ce rabais. La consommation devra payer le taxe de vente, s'il y a lieu. Offre valable au Canada seulement. Ce coupon est nul, s'il est déjà utilisé ou s'il est détaché du coupon SUNKIST. Valable le dimanche 17 décembre 1975. Ce coupon n'est pas transférable. Limite: 1 coupon par acheteur. Prenez tous les coupons pour remboursement à Sunkist Growers, Inc. C.P. 2000, Saint-Jean, Nouveau Brunswick E3J 4L3.

SUNKIST EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE SUNKIST GROWERS, INC. UNE COOPÉRATIVE.

CANDLE • DETSON • RCA • PANASONIC • LLOYDS • SONY • AGS • PANASONIC • LLOYDS • SONY • AGS • PANASONIC • DETSON • RCA • PANASONIC • LLOYDS • SONY • AGS • PANASONIC

SPECIAL DE LA SEMAINE CHEZ...

CHAMPLAIN IMPORTATEUR ENR.

UN SEUL MAGASIN A QUEBEC

Spécialités:

RADIO TRANSISTORS

• enregistreuses • téléviseurs • stéréos • etc.

CHAINE STEREO

8 pistes avec table BSR incluse

Système multiple AM/FM FAX 8 pistes. Coffret fini noyer. Caractéristiques: curseurs de commande de volume, égaliseurs, bases et aigus et boutons-poussoirs de sélection. Témoin lumineux de stéréo; commutateur-sélecteur de crossovers pour 8 pistes et témoins lumineux des canaux. Prises pour écouteur, phono et auxiliaires. Prise de CA commode.

Système de haut-parleurs stéréo pour fini de promotion. Caractéristiques: grand haut-parleur de 9 1/2", 5 watts, 8 Ohms. Dimensions: 15 1/2" x 10 1/2" x 4 1/4".

Tourne-disque automatique BSR pleines dimensions. Caractéristiques: système sélecteur de piste. Cartes de gonflable dédicas. Cartouche chronométrique. Base de plastique, fini similinoyer. Couverture antipoussière assorti. Fonctionnement automatique ou manuel. Vitesses: 45, 33, 78 t/m. Homologué par l'ACHOR.

SPECIAL

\$ 109⁹⁵

SUGG. \$239.95

Quantité limitée

TELECOULEUR PORTATIF 20"

Un compact de haute qualité... Châssis transistorisé à 100%. Contrôles automatiques des couleurs et des teintes. Couleurs constantes et naturelles assurées par circuits spéciaux pour de meilleurs contrastes. Coffret résistant fini noyer.

Rég. \$589.00

\$399⁹⁵

SPECIAL

(service d'un an compris)
Garantie de 2 ans sur le tube-écran
Quantité limitée

LIVRAISON GRATUITE DANS
TOUTE LA VILLE ET LA BANLIEUE

CHAMPLAIN IMPORTATEUR ENR.

351 est, boul. Charest Qué. / Tél.: 525-7905

Notre-Dame-des-Pins refuse une subvention de \$1,216,650

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Même si la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, dans Beauce-Nord, se voit accorder par le ministère des Affaires municipales, une subvention de \$1,216,650 pour la construction d'un réseau d'égout et d'un service d'eau d'environ

de \$1,300,000, le conseil municipal de la localité refuse la subvention, n'exécute pas les travaux et réclame la réouverture du dossier.

Le conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins se devait d'agir ainsi, a déclaré hier, le maire Raymond Rodrigue. "Ne possédant aucun

service municipal, le coût à être payé par le contribuable aurait été beaucoup trop élevé, car il y a d'autres projets importants à réaliser pour bientôt."

Le maire Rodrigue faisait allusion au fait que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, d'une population de

quelque 700 personnes, ne possède pas de réseau d'égout et de service d'eau, de service de protection contre les incendies, de trottoirs, de salle municipale, et qu'on se doit de changer le système d'éclairage des rues.

Aussi, 150 usagers du futur réseau d'égout et du service

d'eau de Notre-Dame-des-Pins, le facteur "argent" a grandement influencé la décision des dirigeants municipaux, car cette subvention de \$1,216,650 était payable annuellement sur une période de 10 ans. Si l'on calcule les intérêts à la charge de la municipalité, cela doublait le montant du capital.

Actuellement, le taux de l'impôt foncier général pour les contribuables de Notre-Dame-des-Pins n'est que de \$0.20 cents du \$100 d'évaluation imposable. En acceptant de construire le réseau d'égout et le service d'eau, le taux d'imposition foncière aurait pu passer à environ \$0.70 cents du \$100.

Joint au téléphone à son bureau de Sainte-Marie, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, Me Denis Sylvain est d'avis que "ce projet de service d'eau et d'égout à Notre-Dame-des-Pins se doit d'être réalisé. Pour ce faire, il fera les démarches nécessaires pour qu'une nouvelle étude soit

entreprise sur la situation financière du dossier.

On rappelle que le contrat général pour la réalisation du projet avait été accordé par appels d'offres. Le plus bas soumissionnaire était la firme Laurent Roy Ltée, de Ville Saint-Georges, pour la somme de \$1,222,000.

Le CERC a fait plus que du "rattrapage"

par J.-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Le président du conseil économique région Charlevoix (CERC), M. Jean-Pierre Tremblay, s'élève contre certaines rumeurs non fondées qui circulent dans Charlevoix au sujet des positions et des intentions de cet organisme concernant l'expansion touristique de Charlevoix, et en particulier les projets visés par la mission d'aménagement.

M. Tremblay affirme que le CERC a joué un rôle de première importance pour mettre Charlevoix sur la carte de l'aménagement. Ayant constaté que l'échec des efforts déjà tentés avait presque toujours eu pour cause un travail trop isolé et individualiste, le conseil économique a donc utilisé une méthode de travail inverse, c'est-à-dire basée sur les efforts collectifs. On a dès lors oeuvré pour une expansion touchant l'ensemble de la collectivité.

Par une direction nouvelle dans la région, le conseil économique a permis à Charlevoix de faire plus qu'un rattrapage important, mais aussi de prendre une avance sur plusieurs régions dans la mise en place d'un processus d'expansion.

La mission d'aménagement par le CERC a permis d'identifier des problèmes, de les situer dans un contexte d'ensemble et de déterminer des solutions possibles, et, finalement, de mettre en marche la réalisation de certaines de ces solutions grâce à un fonds spécial d'intervention de l'ordre de \$10 millions. C'est ce travail qui, en particulier dans le tourisme, permet de voir les projets sous l'angle de la réalisation.

Maintenant que les crédits sont débloqués, le CERC affirme que tous les projets touristiques doivent se réaliser avec par et pour la population de Charlevoix, et en respectant la complémentarité des secteurs.

Selon M. Tremblay, ce n'est pas être négatif que d'exiger que la population qui s'est penchée aussi sérieusement sur ses problèmes et leurs solutions, soit maintenant associée directement à l'expansion de la région, et qu'elle en retire le maximum de profits. Nous ne voulons pas, dit-il, d'une expansion touristique qui fasse qu'après cinq ou dix ans, l'on dépende de la spéculation des terrains étrangers. "L'exemple du Manoir Richelieu vient tristement et froidement illustrer ce que nous voulons dire."

Le président du CERC tient aussi à souligner que cet organisme ne travaille pas uniquement à l'essor touristique, mais aussi à celui de l'agriculture, de la forêt, des affaires culturelles et sociales, et du transport. Le CERC, de même que le conseil régional de développement et l'OPDQ ont accepté un aménagement qui respectera l'équilibre des différents secteurs. Dans cette optique, il est possible qu'à un certain moment, sans être contre le tourisme, le conseil économique... un déséquilibre dans les crédits accordés au tourisme par rapport à l'agriculture ou à l'ensemble des autres secteurs.

Le CERC a accepté officiellement tous les projets touristiques de la mission d'aménagement de Charlevoix, et demandé que la population soit engagée dans toute la mesure du possible dans le progrès global de la région.

Collaboration

Le conseil économique région Charlevoix vient de faire connaître aux membres de la presse de Charlevoix son intention d'entretenir avec tous les médiums d'information une collaboration très étroite. Cette ligne de conduite est officiellement venue confirmer l'attitude générale que cet organisme a toujours maintenue avec la presse.

VENTE REXALL

RENTRÉE DES CLASSES

VALEURS EN VIGEUR AU 6 SEPTEMBRE 1975

NOUVEAU!
Rexall
FRUITS DE LA NATURE
SHAMPOING
À ÉQUILIBRE pH
NATUREL — 350 ml
Pommes, Oranges et Pêches.
OFFRE
INTRODUCTOIRE Ch.
\$1.60

Rexall
Capsules
Décongestionnant
All Day/All Night
10 Capsules
99¢

Rexall
PERLES
D'HUILE
DE BAIN
17 oz.
\$1.39

Rexall
CITRON
CHAUD
CONTRE LE RHUME
10 sachets par
paquet
\$1.10

Rexall
MULTIVITAMINES
À MÂCHER
CHEWAMINS
100
2 bouteilles
\$5.23

Rexall
TRAITEMENT
ANTIPELLICULE
EMBELLIT ET
RESTAURE
LES CHEVEUX
227 ml
87¢

Rexall
DÉSINFECTANT
EN AÉROSOL
14 oz.
\$1.48

Rexall
FAST
PERMANENTES
À DOMICILES
à pH contrôlé
4 formules: Gentil,
Régulier, Super et Spécial
pour cheveux tients.
\$1.82

Rexall
POUDRE
À BÉBÉ
14 oz. (397 g)
\$1.07

Rexall
MULTIVITAMINES
POUR ADULTES
ALL/DAY
100
2 bouteilles
\$4.49

Rexall
DENTIFRICE
AU FLUORURE
Menthe ou Régulier
100 ml
\$1.05

Rexall
MULTIVITAMINES
PLUS FER
POUR ADULTES
ALL/DAY 100
2 bouteilles
\$5.49

Rexall
BAIN MOUSSE
VÉGÉTALE
ADOUCCISSANTE
230 ml
\$1.56

Rexall
INHALATEUR
MÉDICAMÉNTÉ
POUR
VAPORISATEURS
3 oz.
\$1.20

Rexall
DÉSODORISANT
POUDRE
ANTISUDORIFIQUE
SUPER DRY
Aérosol — 9 oz.
\$1.28

Rexall
TAILLE
UNIVERSELLE
BAS
CULOTTE
EXTENSIBLE
2 PAIRES
79¢

Rexall
SUSPENSION
ALUREX
PLUS
12 oz. liq.
\$1.83

Rexall
VAPORISANT
À CHEVEUX
SWING
10 oz.
\$1.22

Rexall
SIROP A
TRIPLE ACTION
CONTRE LA TOUX
4 oz.
\$1.60

AU COMPTOIR SEULEMENT

QUEBEC
PHARMACIE JOLICOEUR
698 RUE ST-JEAN
529-2171
PHARMACIE DE LA COURONNE
389 DE LA COURONNE
529-2121
NEUFCHÂTEL
PAUL PELLETIER PHARMACIEN
445 BOUL. BASTIEN
842-3648
CHARLESBOURG
PHARMACIE PELOQUIN
8435 BOUL. HENRI-BOURASSA
823-9883
DUBERGER
PHARMACIE JEAN RIVERIN
2100 BOUL. PIERE-LELIEVRE
881-6351

VILLE-VANIER
PHARMACIE RIVERIN
213 RUE GIGUÈRE
683-3453
ST-ROMUALD
ANDRÉ BLONDEAU PHARMACIEN
70, RUE PRINCIPALE
839-8897
PORTNEUF
DESILETS ET GUILCHÈRE PHARMACIENS
196, 1^{re} AV.
289-3301
STE-MARIE DE BEAUCÉ
PHARMACIE LA ROCQUE
367-5471
ST-RAYMOND DE PORTNEUF
PHARMACIE LEFEBVRE
248, RUE ST-JOSEPH
337-2238

THETFORD MINES
PHARMACIE GAGNON
153 NOTRE DAME SUD
338-8513
MONTMAGNY
PHARMACIE BERGERON ENRG.
93 EST, ST-JEAN-BAPTISTE
248-0333
LA POCATIÈRE
PHARMACIE ARSENAULT
404 - 4^e AV.
855-2133
ST-PASCAL DE KAMOURASKA
ROGER BLANCHET PHARMACIEN
555 BOUL. TACHE
492-6228

RIVIÈRE-DU-LOUP
MICHEL DARIS PHARMACIEN
298 LAFONTAINE
862-7326
SEPT-ÎLES
PHARMACIE BEAULIEU
407 AV. ST-ARNAUD
962-2111
MONT-JOLI
R. FORBES - J. GUIMONT - PHARMACIENS
1515 BOULEVARD JACQUES-CARTIER
775-3339
RIMOUSKI
PHARMACIE MARQUIS ENR.
102 OUEST, ST-GERMAIN
723-3338

Le programme de restauration de Donnacona débute en septembre

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA — Le programme d'amélioration de quartiers de la ville de Donnacona, dans la circonscription de Portneuf, au coût de \$3,500,000, pourrait être mis en oeuvre vers le 15 septembre.

C'est ce qu'a déclaré le gérant municipal de cette localité, M. Orance Pépin, à la suite de l'assemblée publique des électeurs-proprétaires tenue hier soir, concernant l'approbation d'un règlement d'emprunt de \$300,000 pour le secteur de la restauration résidentielle.

On a présentement atteint l'étape finale, qui consiste en l'acceptation, par la Commission municipale de Québec,

par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et par le ministère des Affaires municipales, du règlement approuvé par les électeurs-proprétaires.

Signalons immédiatement que les contribuables de Donnacona ont en définitive approuvé le programme soumis par les autorités municipales. aucun de ceux-ci

n'ayant demandé la tenue d'un référendum sur le règlement présenté ou ne s'y étant opposé d'une autre façon. Au total, la municipalité a procédé à l'adoption d'un

règlement d'emprunt de \$665,336, compte tenu qu'un emprunt de \$365,336 avait déjà été décrété pour le secteur d'amélioration de quartiers proprement dit.

Dans le programme envisagé, une somme de \$2 millions est prévue pour la restauration résidentielle; \$896,472 pour l'amélioration de quartiers; \$581,000 pour le logement.

Précisons que le programme prévoit la démolition de 16 bâtisses, des travaux d'amélioration des services d'utilité publique et de l'environnement, la construction

de loyers à prix modique ainsi que la restauration résidentielle, le tout à être réalisé dans le territoire de l'ancienne ville de Donnacona.

Anniversaire du Club acadien de Sept-Iles

par Gilles OUELLET du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Multiples manifestations culturelles et sportives, soirées récréatives, réceptions et banquets, visites de personnalités de marque, voilà ce qui figure au programme de la semaine acadienne, du 10 au 17 août, pour célébrer le dixième anniversaire de fondation du Club acadien de Sept-Iles Inc.

Après un rallye auto navex dimanche, le gros des activités commence aujourd'hui par l'ouverture d'une exposition et par un concert; le tout se terminera dimanche soir.

Demain soir, jeudi, un spectacle très court sera donné par le chansonnier acadien Edith Butler et par le "violoneux québécois" Jean Carrigan; la troupe folklorique formée de jeunes Acadiens de Sept-Iles prendra également part à ce spectacle.

Au rallye chorale de vendredi soir, au moins cinq groupes ont assuré leur présence: "Les Alinos", de Shédiac, "Les Norwait", de Hauterive, la Chorale de Port-Cartier, le Choeur du Nouveau-Québec, et l'Echo des Iles de Sept-Iles.

La fin de semaine offre un programme très chargé. Ainsi, samedi, une bénédiction de bateaux aura lieu au Vieux quai avant d'entreprendre une croisière autour des Iles de la baie des Sept-Iles. Une soirée dansante et un spectacle d'amateurs sont au programme.

Dimanche matin, une messe grégorienne sera célébrée à l'église Marie-Immaculée. En après-midi, un défilé dans les rues avec cadets et fanfare, suivra la réception officielle.

Au banquet de clôture, dimanche soir, M. Gilbert Fynn, président de l'Assomption Mutuelle-Vie, prononcera une causerie. Par la suite, le chansonnier acadien, Donat Lacroix donnera un spectacle.

Trois personnalités ont promis de se joindre aux Acadiens de Sept-Iles pour les manifestations de cette semaine: M. Hédard Robichaud, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick; Mgr Leblanc, archevêque de Bathurst; et M. Duguay, surintendant du département de l'Instruction publique du Nouveau-Brunswick.

Le président fondateur du Club acadien de Sept-Iles, M. Emile Lanteigne, a expliqué, hier, qu'il a fallu quatre mois de travail pour organiser la semaine de manifestations actuellement en cours.

Le Club acadien de Sept-Iles est parmi les plus prestigieux cercles du genre au Canada, comptant près de 600 membres actifs. La communauté acadienne de Sept-Iles représente au moins 5,000 personnes sur une population de 36,000 citoyens à Sept-Iles.

Il est admis que les plus vieilles familles de Sept-Iles prennent leurs origines en Acadie: les Gallienne, dont l'actuel député de Duplessis, les Vigneault, les Lévesque et plusieurs autres, qui se sont intégrées dans tous les milieux de la société.

Depuis qu'il existe, le Club acadien a innové dans le domaine de la récréation pour adultes en permettant à des citoyens sept-iliens de participer à des cours de peinture, de danse, d'artisanat; à pratiquer des sports comme le ballon-volant, la balle-molle, le curling, la natation; et à participer à des soirées de bricolage, récréatives, de pique-nique, etc.

EN VENTE du 13 au 16 AOÛT TANT QU'IL EN RESTERA

CHARMANTS PEIGNOIRS MATELASSÉS

Du allent detente et elegance. Modele tres feminin avec col arrondi, devant boutonne et garniture de dentelle. Rose, bleu ou vert menthe. Tailles: P.M.G.

Prix K mart

444

CONFORTABLES CARDIGANS POUR DAMES GENRE BLAZER

Parfaits pour les jours trisquets d'automne. Genre blazer classique en acrylique lavable à la machine. Grand choix de modèles et de coloris. P.M.G.

Prix K mart

566

CHANDAILS DE NYLON À MANCHES COURTES

Chandails moulants, choix d'encolure arrondie ou bateau. Coloris en vogue. M.G.

Prix K mart

196

DENIM D'AUTOMNE POUR LE RETOUR EN CLASSE

CHEMISIER EN DENIM POUR LA RENTRÉE

Chemisier en denim, taille junior "Le premier du genre", à très bas prix. Chemise de denim-coton ornée d'un empiècement, de poches fendues, fermeture à l'avant par pressions. Denim bleu seulement.

Prix K mart

588

PANTALONS ÉVASÉS EN DENIM À PRIX MODIQUE POUR LE RETOUR EN CLASSE

Des pantalons évasés qui vous vêtiront à ravir pour le retour de l'automne. La souple allure western qui a toutes vos faveurs. Tailles 10-18.

Prix K mart

499

BIKINIS DE NYLON IMPRIMÉ

Gousset double. Taille et jambes élastiques. Imprimés au pochoir à l'avant. P.M.G.

Prix K mart

63^c

GAINE DE NYLON EXTENSIBLE POUR SPORTIVES

Avec panneau de maintien. Gousset double. Bande de taille et jambes élastiques. P.M.G. Très G.

Prix K mart

127

TOUJOURS À LA MODE CONFORTABLEMENT dans des trotteteurs de daim pour toute la famille

Mesures 6"-12" Prix K mart **974** la paire

Dames 5-10 et Gorge 3"-6" Prix K mart **874** la paire

Enfants 11-3" Prix K mart **774** la paire

Chaussures confortables à prix raisonnable. Daim lisse; soutenu avec arche coussinée et semelle compensée en mousse.

CHEMISETTE ET CALEÇON POUR PETIT GARÇON (2-6X)

Caleçon avec ouverture à l'avant et taille élastique. Débardeur à larges bretelles avec bande cotée à l'encolure et aux sous-bras. Coton Blanc.

Prix K mart

3100

CALEÇON DE COTON ABSORBANT POUR HOMMES

Siège simple, taille élastique, devant à braguette. Blanc. P.M.G. PAQUET DE 3

Prix K mart

177

SOUTIENS-GORGE COUSSINÉS

Confortable tricot double de nylon avec bonnets doubles de polyester. Bretelles extensibles. A. 32-36. B. 34-38. C. 34-38

Prix K mart

147

BAS TROIS QUARTS NYLON EXTENSIBLE PAQUET DE 2

Nylon extensible diaphane. 3/4 trisquets avec haut extensible, gage de confort accru. Paquet de 2 paires.

Prix K mart

59^c

GARÇONNETTES (4-6X) PANTALONS ET CHEMISES EN DENIM UN SEUL BAS PRIX

CHEMISES: Acrylique lavable à la machine, partie et poignets boutonnés et col à points. Coloris assortis. PANTALONS ÉVASÉS: Denim de coton avec taille arrière élastique recouvert, poches et surpiqués.

Au choix

234 chacun

Kmart

Satisfaction assurée ou argent remboursé avec le sourire. C'est plus qu'un slogan. C'EST UNE PROMESSE SOLENNELLE.

PLACE FLEUR DE LYS

550 Boul. Hamel Québec.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS...

999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.

lundi au mercredi, 9 à 5.30. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.

lundi au mercredi, 9 à 6. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.

CRÉDIT AVEC CARNET CHARGEX ou K mart

Les métallos exigent le réengagement des Montagnais

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les métallurgistes unis d'Amérique exigent que la compagnie minière Iron Ore réinstalle immédiatement dans leur emploi, et avec tous les droits et privilèges acquis, les 46 Montagnais de Sept-Îles congédiés la semaine dernière.

En déposant ce grief, hier, le puissant syndicat demande une rencontre avec la compagnie dans le but "de réviser, le cas échéant, certaines dispositions qui devraient être changées en ce qui a trait aux personnes qui, au moment de leur embauchage, ne satisfaisaient pas aux exigences d'embauchage".

Le syndicat, qui a pris quelques jours pour évaluer la situation, n'a pas mâché ses mots en commentant l'attitude de l'employeur, qui "n'a pas le droit d'agir de façon aussi arbitraire et avec autant de mépris envers ses employés indiens".

D'après les métallos, une telle attitude va nettement à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la nouvelle convention collective signée il y a quelques semaines entre les deux parties.

Les métallos demandent à la compagnie de s'en tenir à la logique et à la pratique courante dans de telles situations, et ils évoquent les responsabilités sociales de la compagnie envers les Indiens pour exiger leur réengagement.

Par ailleurs, les 1.200 travailleurs de l'Iron Ore à Sept-Îles tiendront une assemblée en fin d'après-midi, aujourd'hui, pour analyser ensemble ce qui s'est produit dans cette affaire et pour voir s'il y a lieu d'envisager des moyens de pression.

On sait que 46 Montagnais de Sept-Îles ont été congédiés de l'Iron Ore après avoir été absents de leur travail

cinq jours d'affilée. Les Indiens ont tenu des journées d'étude pour examiner les politiques d'embauche et d'avancement de la compagnie à leur endroit. Ces poli-

tiques les empêcheraient, selon eux, d'atteindre des emplois plus rémunérateurs dans l'échelle de salaire.

Les Montagnais voudraient

aussi que la compagnie minière organise des cours pratiques dans leur langue maternelle afin de leur faciliter les examens requis pour postuler des postes supérieurs.

C'est vraisemblablement le 4 septembre, en cour supérieure, à Wabush, que commencera l'audition de la cause opposant trois travailleurs de l'Iron Ore à Labrador City

au directeur général de cette compagnie sur la Côte-Nord, M. Mike Monaghan.

Ces travailleurs ont intenté des poursuites au criminel

contre M. Monaghan, l'accusant d'assaut et de voies de fait, à la suite des incidents qui se seraient produits il y a maintenant quelques semaines.

Aux dires de ces syndiqués, M. Monaghan les aurait bousculés et insultés alors qu'ils prenaient place dans une "lunchroom" sur les lieux de leur travail.

ACHATS INTELLIGENTS!

À prix spéciaux... pour le retour en classe

EN VENTE DU 13 AU 16 AOÛT
TANT QU'IL EN RESTERA



Les dentistes ne dispensent plus de soins à l'urgence

(PC) — Prétextant qu'il n'appartient pas à la Société dentaire de Québec d'instaurer un Service d'urgence dans les hôpitaux, les quelque 125 dentistes, membres de cette société ne dispensent plus de soins à l'urgence durant les fins de semaine dans les hôpitaux de la région de Québec et ce depuis deux mois.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la Société dentaire de Québec, le Dr Jean Laporte, qui a d'autre part précisé que les dentistes avaient abandonné ce service après en avoir avisé le ministre des Affaires sociales, Claude Forget dès le mois de janvier dernier.

Selon le Dr Laporte, il appartient au gouvernement d'organiser les soins dentaires d'urgence avec la collaboration des dentistes et des hôpitaux.

Aux dires du Dr Laporte, le but de la Société dentaire de Québec est de rendre service à ses membres et surveiller leurs intérêts et non pas de maintenir un service d'urgence.

Incendie dans un entrepôt

Un incendie qui a éclaté dans un entrepôt d'amiante, hier matin, à Thetford Mines, fait l'objet d'une enquête de la part de la Sûreté du Québec. Il a été impossible d'en savoir davantage, hier soir.

Le feu a éclaté vers 5h et il a été rapidement maîtrisé. Il a causé peu de dégâts au bâtiment, mais de la marchandise entreposée aurait été avariée.

La SQ précise que plusieurs foyers d'incendie ont été découverts, ce qui nécessite une enquête. Des agents de l'escouade du crime contre la propriété, section des incendies criminels, de la SQ à Québec, prêtent main-forte au sergent Réal Laberge, en charge du poste à Thetford Mines.

Pour sa part, le chef de police G. Gagné, de la ville de Thetford Mines, a laissé entendre, hier, qu'il n'y avait rien de suspect dans cet incendie.

CHAUSSETTES POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Belle aubaine: bas 100% nylon extensible, choix de motifs et de coloris, pour messieurs. Pour jeunes gens, bas 65% Orlon 35% acrylique, dans un choix de nuances bruyères. Marque déposée.

Prix K mart **59¢** la paire



CHANDAILS RAYÉS POUR le retour en classe

Acrylique lavable à la machine, avec simili-col côtelé et bande de taille. Rayures assorties. Garçons 8-16. Prix K mart **2.33**



PANTALONS ÉVASÉS POUR JEUNES GARÇONS (3-6X)

Offre sensationnelle. Taille élastique recouverte, braguette avec fermeture-éclair et poches. Tissus assortis. Prix K mart **1.99**

CHEMISES SPORT AJUSTÉES

Chemises moulantes, gage d'une allure élégante pour l'homme de goût. Mélange 50% polyester, 50% coton, facile d'entretien. Belle gamme d'imprimés dernier cri. Tailles jeunes gens: P. M. G.

Prix K mart **6.76**



Deluxe CALCULATRICE MICRO 6

Un accessoire indispensable aux étudiants comme aux hommes d'affaires. Micro 6 a mémoire, avec décimale flottante, cadran 6 chiffres et logique algébrique permettant une succession d'opérations et de calculs divers. Addition, soustraction, division et multiplication. Pile 9 volts.

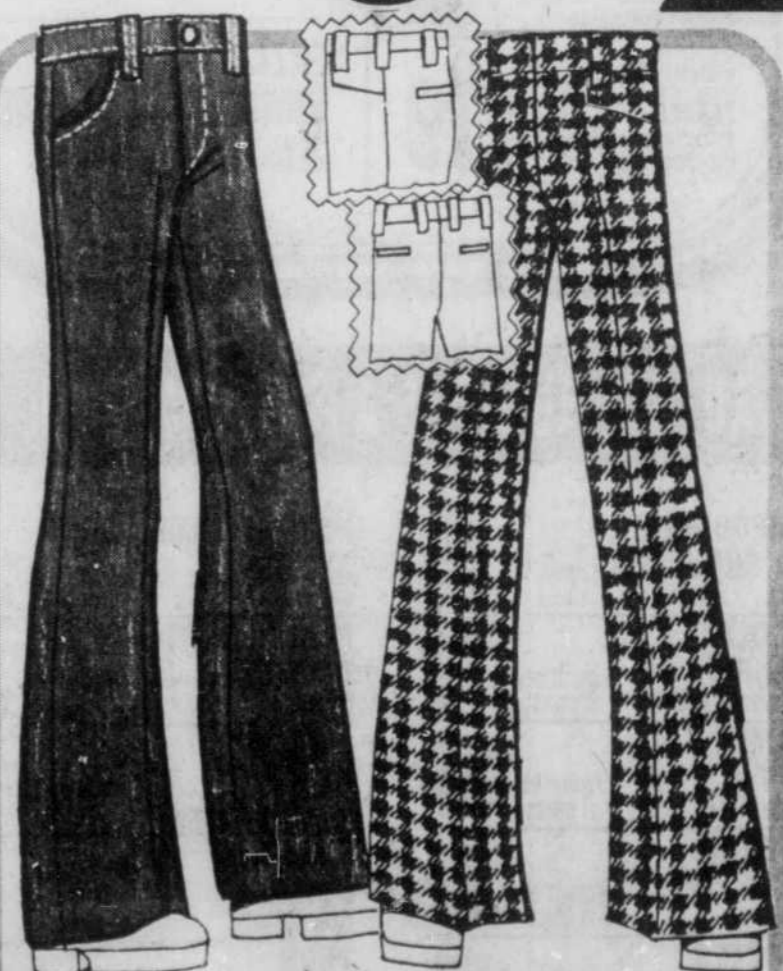
Prix K mart **16.77**

CHEMISES HABILLÉES

À PRIX D'AUBAINE

Chemises à manches longues, confection soignée, à un bas prix K mart. Fabrication 65% polyester, 35% coton. Nuances assorties, gamme pastelle. Tailles courantes.

Prix K mart **3.99**



PANTALONS DE COTON RÉSISTANT POUR HOMMES STYLE WESTERN

Prix K mart **6.84**

Pantalons évasés, coton robuste, silhouette allongée favorite des hommes dans le vent. Bleu clair et autres teintes en vogue pour l'automne. Fabricés au Canada. Tailles 28-38.

PANTALONS HABILÉS ÉVASÉS EN POLYESTER POUR JEUNES GENS

Prix K mart **3.77**

Pantalons évasés, tricot de polyester, lavable à la machine. Braguette avec fermeture-éclair, poches et passants de ceinture. Quadrilles bruns ou marines. Tailles 8-18.



Kmart
Satisfaction assurée
ou argent remboursé avec le sourire
C'est plus qu'un slogan
C'EST UNE PROMESSE SÉRIENNE

PLACE FLEUR DE LYS

550 Boul. Hamel Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 5.30. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hrs.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS...

999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 6. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hrs.

